



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



**Auvergne
Rhône-Alpes**
Tourisme

CHARTRE H+ DESTINATION TOURISME

POUR UN TOURISME HANDI-BIENVEILLANT
EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



© Parc National de la Vanoise / Chloé TARDIVET

Plus d'informations sur
auvergnerhonealpes.fr

La région qui agit



H+ Destination tourisme est une démarche volontaire à destination des territoires touristiques. Initiée par la Région et Auvergne Rhône-Alpes Tourisme elle vise à valoriser les initiatives en faveur des personnes en situation de handicap et en perte d'autonomie.

L'objectif est d'encourager et d'accompagner les destinations touristiques dans la mise en oeuvre progressive de nouvelles actions et services handi-accueillants, handi-bienveillants, handi-inclusifs et bénéfiques à tous. Il s'agit également de promouvoir les actions qui répondent aux besoins et aux attentes de ce public.

OBJECTIFS DE LA CHARTE H+ DESTINATION TOURISME

Garantie pour la personne en situation de handicap

- » D'avoir une information facilement identifiable sur l'offre touristique adaptée de la destination. Cette information est délivrée par l'office de tourisme (accueil / interlocuteur privilégié sur le territoire).
- » D'être accueillie par des interlocuteurs sensibilisés aux questions du handicap.
- » D'un engagement du territoire dans une politique dynamique pour l'accueillir dans les meilleures conditions.

Garantie pour la destination

- » De bénéficier d'une valorisation de ses actions et des offres dans le cadre de la communication sur le tourisme bienveillant d'Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme.
- » D'un accompagnement de la Région pour améliorer son offre.
- » D'intégrer un réseau dynamique et impliqué.

› Garantir pour les visiteurs porteurs d'un handicap de toute nature ou avec une autonomie réduite, un accueil de qualité et adapté sur les destinations H+.

› Reconnaître et valoriser l'engagement des acteurs touristiques et les bonnes initiatives.

› Inscrire durablement la prise en compte du handicap dans les stratégies touristiques de chacun de ces territoires.

› Accompagner les destinations touristiques volontaires.

› Proposer une gamme d'activités et de services permettant la valorisation de séjours touristiques pour les personnes en situation de handicap et leur famille/ accompagnants.

FONDEMENTS

» Participation volontaire des territoires.

Sur la base du volontariat, avec un engagement commun formalisé de la collectivité territoriale et de l'office du tourisme.

» Mise en œuvre d'actions essentielles à l'accueil des personnes en situation de handicap.

- » Présence d'un référent handicap H+ au sein de l'office du tourisme, formé sur les sujets relatifs au handicap et d'un élu référent au sein de la collectivité territoriale.
- » Sensibilisation au handicap et implication des socio-professionnels du territoire
- » Offre touristique référencée, diversifiée et mise à jour.



MISE EN ŒUVRE CONCRÈTE DE LA DÉMARCHE

Un groupe expert régional pourra être consulté pour donner un avis sur les candidatures.

Engagement

Signature de la charte entre la Région, la collectivité territoriale et l'office de tourisme pour matérialiser l'engagement de la destination touristique.

Établissement d'un programme d'actions progressif

Chaque destination construit son plan d'actions en s'appuyant sur le document "annexe" proposé par les services de la Région.

Engagement bâti autour d'un socle :

- » référent désigné, acteurs touristiques investis, offre touristique référencée, diversifiée et mise à jour.

Suivi et évaluation :

- » Engagement du territoire à communiquer des bilans de fréquentation de la clientèle en situation de handicap et/ou des retours clients sur son offre touristique adaptée.
- » Possibilités de consultations de personnes en situation de handicap ou des structures expertes pour faire remonter leurs besoins et attentes.

Accompagnement régional :

- » Opérations de communication pour valoriser les destinations H+ pilotées par l'agence régionale du tourisme.
- » Actions de formation.
- » Mise en réseau et partage d'expériences, d'outils partagés.





LES SIGNATAIRES

Par son engagement volontaire dans la démarche H+ Destination Tourisme (nom du territoire)

.....

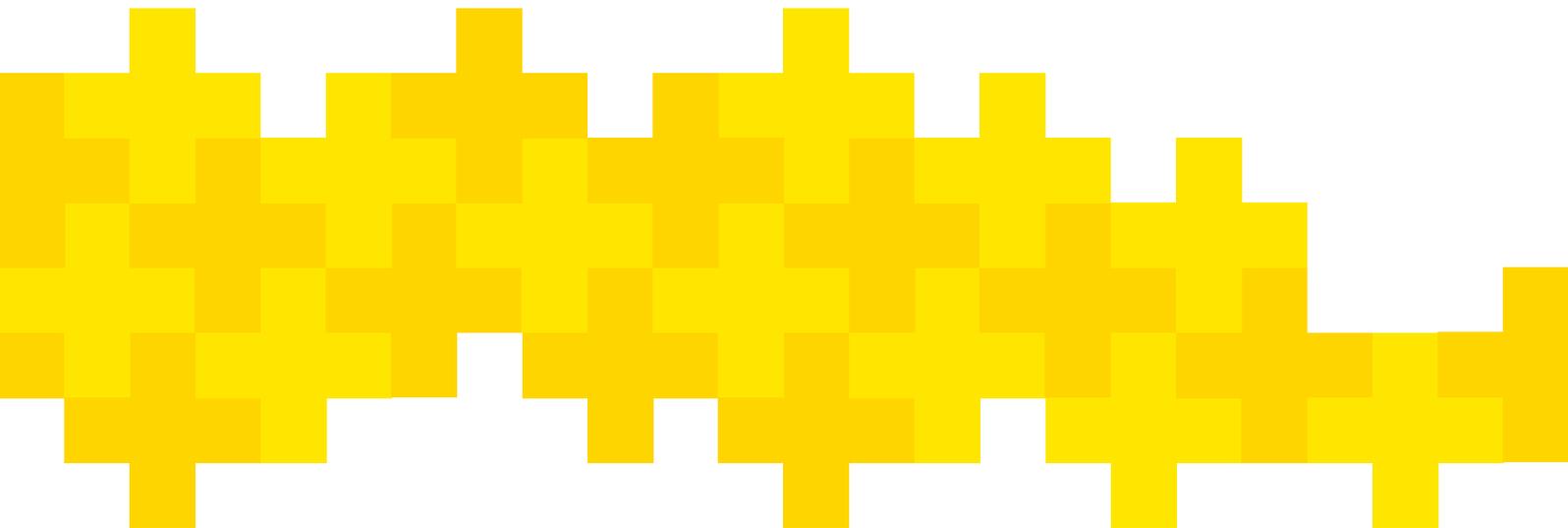
s'investit en faveur d'un tourisme handi-accueillant, handi-bienveillant, handi-inclusif en mettant en œuvre les actions constitutives de la démarche, pour améliorer l'accueil des personnes en situation de handicap et de leur famille/accompagnants.

Fait en 3 exemplaires à..... le.....

Signature
collectivité

Signature
office du tourisme

Signature Région
Auvergne-Rhône-Alpes



**Conseil Régional
Auvergne-Rhône-Alpes**

Lyon
1 esplanade François Mitterrand
69002 Lyon

Clermont-Ferrand
59 boulevard Léon Jouhaux
63000 Clermont-Ferrand

Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme

Lyon
11 bis quai Perrache
69002 Lyon

Clermont-Ferrand
59 boulevard Léon Jouhaux
63000 Clermont-Ferrand